Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **58 (1985)**

Heft 11

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Les Suisses sont-ils bien logés?

Cette question peut paraître indécente à celui qui connaît la réalité des bidonvilles du tiers monde, ou qui a lu l'article que nous publions en page 3 sur Mexico, le piège urbain.
Nul doute qu'en regard de la misère de l'habitat que vivent quotidiennement des centaines de millions d'hommes sur la terre, les Helvètes sont parmi les mieux lotis: leurs maisons ne sont pas emportées par des flots de boue à chaque orage, leurs égouts fonctionnent, leurs cuisines sont équipées, leurs salles de bains carrelées, et l'eau coule froide ou chaude selon que l'on tourne le robinet de droite ou de gauche; il existe même des mitigeurs mécaniques ou thermostatiques! Des normes, impératives ou directives, définissent les surfaces minimales des pièces, l'équipement des cuisines et des salles d'eau en fonction du nombre d'occupants par logement. Bref, pour le promoteur de logement, il est quasiment impossible de mal faire, sur la plan quantitatif tout au moins.
On sait aussi que des premiers logements ouvriers du siècle dernier au logement social d'aujourd'hui, ces normes n'ont cessé d'évoluer vers un accroissement des surfaces du logis et du nombre de ses équipements. Prenons un logement de trois pièces et demie, occupé aujourd'hui par un couple avec un enfant: c'est une famille de six à huit personnes au moins qui aurait vécu dans la même surface au début du siècle encore.
Il est donc légitime de se poser la question suivante: cette évolution vers un accroissement permanent des surfaces du logement doit-elle continuer sans limite? De nombreux milieux s'alarment actuellement de la diminution des terres agricoles et de la dégradation de notre milieu vital; après les normes minimales dans la construction de logements, ne faudra-t-il pas en arriver à fixer des normes maximales, sous peine de voir le territoire de notre pays de plus en plus grignoté par les constructions?
Il est certain qu'en l'état actuel, il n'est pas possible de donner des réponses péremptoires à ces questions; mais le débat est ouvert, notamment dans le cahier de l'ASPAN-SO encarté dans le présent numéro: logement et aménagement du territoire, deux termes que l'on ne peut plus dissocier. *Pierre-Etienne Monot.*

Sommaire

Mexico, le piège urbain, par Jean-Pierre Wolff, docteur en urbanisme et aménagement du territoire 3

Bibliographie:
— Architecture et construction des escaliers en bois 9
— La cité d'habitation «Bleiche» à Worb 11

Actualité du logement 12

Congrès et expositions:
— Heimtextil à Francfort 2
— 8e Foire des machines pour entrepreneurs Bâle 1986 15

Renseignements techniques et commerciaux 17

Légende couverture:
Mexico, la ville piège: coexistence pacifique ou risques d'explosions sociales? Voir l'article en page 3.

habitation

Revue de Suisse romande pour le logement, l'architecture, l'urbanisme, l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement.

Edition
section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, rue Clos-de-Bulle 8, 1004 Lausanne.

Bureau de la section romande
Bernard Vouga, architecte, Lausanne, président
René Gay, Genève, vice-président
Pierre Liniger, Lausanne, secrétaire
Adriano Rizzetto, Lausanne, caissier

Rédaction
Pierre-Etienne Monot, architecte EPF-L, enseignant à l'EAUG,
ruelle du Lapin-Vert 1, 1005 Lausanne,
tél. (021) 22 51 49.

Comité de rédaction
Président: B. Vouga.
Membres: MM. G. Barbey, R. Gay, P. Gilliand.

Administration et publicité
Avenue de Tivoli 2, 1007 Lausanne
Chèques postaux 10-6622-9, tél. 021/20 41 41

Diffusion
La revue *HABITATION* est l'organe officiel des sociétés coopératives d'habitation affiliées à l'USAL Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, du Groupe de Suisse occidentale et du Groupe du Valais, de l'ASPAN (Association suisse pour l'aménagement national), de la FAS (Sections romande et genevoise de la Fédération des architectes suisses)

Abonnement
Suisse: Fr. 29.— par an. Etranger: Fr. 42.—.
Prix du présent numéro: Fr. 3.40.
Chèques postaux 10-6622-9.